

wattelse?

N°7

Staying together along the same lines

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Vers une meilleure intégration des ENR*

• RTE a répondu à la consultation lancée par la DGEC sur l'évolution des mécanismes, et propose d'améliorer les conditions d'une meilleure intégration au système électrique et d'offrir davantage d'options de valorisation de la production aux exploitants.

• Dans le cadre de la future loi de transition énergétique, la Direction générale de l'énergie et du climat a lancé, à la mi-décembre, une consultation sur l'évolution des mécanismes de soutien aux énergies renouvelables.

L'objectif est d'évaluer les différentes pistes de refonte de ces mécanismes. Par conséquent, d'apporter une réponse aux objectifs européens à atteindre en 2020 qui imposent 20 % de réduction des gaz à effet de serre par rapport à 1990, 20 % de réduction de la consommation énergétique et amener à 20 % la part des ENR dans la consommation intérieure brute.

Ceci se déroule dans un contexte particulier des marchés de l'énergie : baisse structurelle des prix de l'énergie sur les marchés, apparition de prix négatifs, fermeture de certaines CCG du fait de leur faible rentabilité...



Cette consultation s'est terminée le 28 février 2014 et doit aboutir à une synthèse publiée par la Direction générale de l'énergie et du climat.

RTE a répondu à cette consultation tant sur les aspects d'intégration au système électrique que sur les aspects économiques des mécanismes de soutien envisageables.

D'une part, RTE propose une meilleure intégration des ENR au système électrique en améliorant l'observabilité et la prédictibilité de cette production pour l'exploitation du système électrique, et en permettant de valoriser sa flexibilité sur le mécanisme d'ajustement ou sur les marchés.

D'autre part, RTE plébiscite une meilleure intégration au marché grâce à l'ouverture des modalités de soutien avec un « contrat pour différence », afin d'octroyer une prime variable en sus du prix de marché. Enfin, les dispositions proposées par RTE plaident en faveur des services d'agrégation de production renouvelable.

RTE confirme ainsi son engagement dans le processus de transition énergétique.

*Énergies renouvelables.

LE CHIFFRE

20,7%

PART DES ENR DANS LA
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
FRANÇAISE EN 2013

FORMATION EN LIGNE SUR LE COUPLAGE DES MARCHÉS EN FLOW-BASED

Qu'est-ce que le Flow Based ? Quel impact ce changement de méthodologie aura-t-il sur les prix de marché ? D'ici quelques mois, ce dispositif sera le quotidien des marchés de la région Centre Ouest Europe... Afin de pouvoir vous former rapidement sur ce nouveau mécanisme, d'en comprendre les rouages et d'en anticiper les impacts, RTE et la bourse de l'électricité EPEXSPOT développent en partenariat quatre modules d'e-learning sur le Flow Based. Vous pouvez commander ces formations sur <http://www.epexspot.com/en/elearning/elearning-modules>

Titre des modules (disponibles en français, en anglais et en allemand)

- Rafraîchir ses connaissances sur l'ATC et les TSOs.
- Comprendre la méthodologie Flow-Based.
- Approfondir ses connaissances sur le calcul des capacités avec la méthode Flow-Based.
- Appréhender les paramètres Flow-Based et les impacts pour les négociateurs.

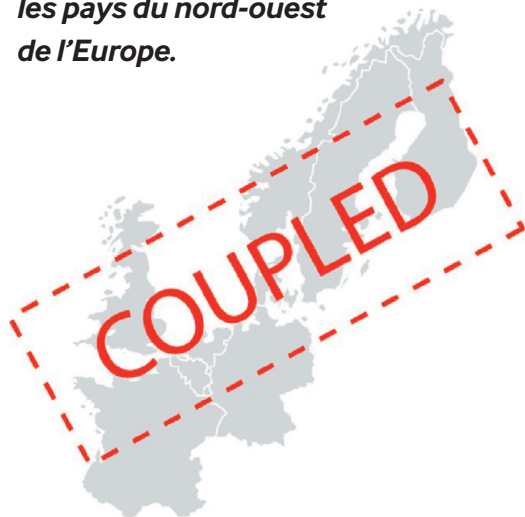
+ D'INFOS

« RTE a répondu à cette consultation tant sur les aspects d'intégration au système électrique que sur les aspects économiques des mécanismes de soutien envisageables. »

Cette consultation s'inscrit dans une actualité européenne dense sur ce sujet. La Commission européenne a communiqué récemment sur la mise en œuvre du marché interne de l'énergie, du paquet Énergie-Climat à l'horizon 2030 et sur les aides d'État avec la décision de la CJCE sur le mécanisme français.

INTERCONNEXION North West Europe (NWE)

❖ **Le couplage des marchés par les prix concerne désormais les pays du nord-ouest de l'Europe.**



• **C'est une nouvelle étape décisive dans la construction du marché intérieur européen qui a été franchie le 4 février avec succès** par les 17 partenaires du projet (13 GRT⁽¹⁾ et 4 bourses⁽²⁾). Depuis novembre 2010, les marchés français, allemand, belge, luxembourgeois et néerlandais étaient couplés. Aujourd'hui, ce couplage concerne les échanges d'électricité de la France à la Finlande, de la Grande Bretagne à l'Allemagne, soit 75 % de la consommation européenne.

La création du marché européen de l'électricité se poursuivra en 2014 avec l'extension du couplage à la zone sud-ouest de l'Europe : il intégrera ainsi l'Espagne et le Portugal au marché couplé NWE.

(1) 50 Hertz, Amprion, Creos, Elia, Energinet.dk, Fingrid, National Grid, RTE, Statnett, Svenska Kraftnät, Tennet B.V. (Pays-Bas), Tennet GmbH (Allemagne) et TransnetBW.

(2) APX, Belpex, EPEX SPOT et Nord Pool Spot.

EFFACEMENT DE CONSOMMATION NEBEF est actif!

❖ **Première réduction de consommation dans le cadre du nouveau mécanisme : le cap du passage au mode opérationnel a été franchi avec succès.**

• **Le papetier Norske Skog Golbey s'est effacé environ 2h pour un volume total de 63MWh le 8 janvier** pour valoriser cette énergie sur le marché avec l'agrégateur Smart Grid Energy. Maxime Laurent, responsable Achats Énergie sur le site de Norske Skog Golbey, témoigne de cette réussite : « *Le rôle de l'agrégateur est fondamental : il fluidifie l'accès au marché. De plus, il permet de foisonner plusieurs sites industriels, et donc de diminuer les risques. Cependant, un client peut s'effacer directement s'il a une structure interne dédiée.* » D'ailleurs, RTE est le seul gestionnaire de réseau (GRT) à proposer le dispositif NEBEF, ce que salue Norske Skog dont l'implantation est internationale : « *Les GRT des autres pays ne proposent pas encore ce type de mécanisme novateur qui permet d'agir en amont de la pointe.* »

NOTIFICATIONS D'ÉCHANGES DE BLOCS D'EFFACEMENT (NEBEF)

Mécanisme innovant entré en vigueur le 18 décembre 2013, ce dispositif permet aux consommateurs ou aux opérateurs d'effacement agissant pour le compte des consommateurs de valoriser directement leurs effacements de consommation sur le marché de l'électricité. Ces règles évolueront après la publication du décret en cours de préparation.

EN BREF

Interconnexion France Espagne : refonte des enchères long terme

Depuis le 24 mars et l'enchère mensuelle d'avril, CASC (Capacity Auction Service Company) gère les enchères mensuelles et annuelles sur la frontière France-Espagne. CASC est également en charge du marché secondaire et de la facturation des produits long terme qui incluent la capacité déjà allouée pour l'année 2014.

RTE innove sur l'ajustement

Le 28 mars, RTE présentera son projet de transmission automatique des ordres. Il permettra l'envoi informatisé aux acteurs concernés des ordres d'ajustement en 2015. Plus d'information sur cette réunion : Concerte.fr

Simplifier vos paiements avec SEPA !

RTE n'émet désormais que des prélèvements au format européen SEPA (Single Euro Payment Area). Vous êtes établi dans l'un des 33 pays concernés ? Simple et sécurisé : bénéficiez dès à présent du prélèvement comme mode de paiement. + d'info sur sepafrance.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

NOUVEL E-SERVICE EPC (ESPACE PERSONNALISÉ CLIENT)

Plus simple, plus rapide, il permet en quelques clics :

- de gérer en ligne les changements demandés par les sites ;
- d'administrer vos accords de rattachement en masse ;
- de consulter l'historique de vos actions sur 14 mois.